

cet échange, HO paroisses sortent de la suffragance de Besançon pour entrer, par Genève, dans celle de Vienne, et en retour 108 localités sortent de la Séquanaise, pour rentrer dans la Viennoise avec le titre de *Diocèse de Belley*. Quelques mois sur chacun de ces articles.

i. TRANSLATION DE L'ÉVÊCHÉ DE NYON À BELLEY.

Quand on considère que Pévêché de Nyon n'a pas laissé trace de son passage; qu'on n'a pas encore pu nommer 'avec certitude uu seul de ses titulaires, qu'on ne s'accorde ni sur son origine, ni sur sa durée, ni sur sa disparition, ni même sur son existence, il semble qu'on peut à bon droit douter de celte existence. Cependant ce n'est point sous ce rapport que nous allons envisager cet évêché ; il ne s'agit ici que de sa translation à Belley.

1° Quelques savants n'admettent pas même l'existence de l'évêché de Nyon. M. Debombourg lui-même nomme Piquigny ; il aurait pu ajouter le P. Monnet qui dit : *Equestrium in coloniâ nullus unquam sedit Episcopopus*. Avec eux, évidemment, point de translation possible.

2° Le P. Chifflet a laissé le plan d'un ouvrage qu'il se proposait d'écrire. Or le titre du chapitre xiv de la 2^e partie, porte : *Ostindilur in coloniâ Equestri seu Neviduno fuisse episcopatum, fundato jàm Bellicensi, nec translantant unquam sedem Bellicium a Neviduno*. Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire.

3° En parlant des évêques de Besançon retirés à Nyon, les Bollandisles s'expriment ainsi : *Non levis conjectura*